

La gazette du Val de Seine



Les Challenges du Comité, à vos agendas !

En 2012 le Comité du Val de Seine a créé le « Challenge du VDS » pour récompenser les joueurs les plus assidus, valoriser les tournois régionaux et amener les joueurs dans les clubs par les Simultanés.

Ce challenge est fortement doté en PP dont le mode d'attribution varie selon le nombre de 1^{ères} séries dans le VDS. Vous trouverez toutes les épreuves en page 6 et 7 de l'agenda.

Depuis 2 ans le Comité soutient et encourage les 3^{èmes} et 4^{èmes} séries avec un Challenge leur étant spécialement dédié.

Lorsque vous participez à une compétition répertoriée pages 22 et 23 de l'agenda, vous cumulez des points au Challenge VDS des 3^{èmes} et 4^{èmes} séries, transformés en PE en fin de saison.

Les 100 premiers de ce Challenge ont été invités, avec leur Président de club, samedi 5 septembre, à participer à un tournoi individuel.

Ce rendez-vous festif est accompagné d'un joli buffet. Les 10 premiers de ce tournoi ont gagné leurs inscriptions aux compétitions VDS/ paire de la nouvelle saison.

Tenez-vous le pour dit, le Comité a pris de l'avance sur le Père Noël et on aime ça !

Laurent Thuillez
Sylvie Vanroyen



Les **Simultanés** se dérouleront dans les clubs volontaires aux dates suivantes :

- lundi 28 septembre après-midi
- mardi 13 octobre après-midi
- vendredi 20 novembre soir
- jeudi 3 décembre après-midi
- vendredi 12 février après-midi
- lundi 11 avril après-midi
- lundi 9 mai après-midi
- vendredi 10 juin après-midi

Le classement sur l'ensemble des clubs est pris en compte.

Il n'est pas obligatoire de participer aux 8 séances.

A chaque séance, un livret de 8 donnes peut être consulté avec les résultats sur le site du Comité, et imprimé par les joueurs .

Les droits de table pour ce simultané sont de 5€ par joueur quelque soit le club où vous jouez.

Saint Quentin en Yvelines, 3^{ème} édition

Décembre 2012, sous l'impulsion du Comité VDS, les trois clubs de Voisins le Bretonneux, Montigny le Bretonneux et Guyancourt se lancent dans l'organisation alternée du Tournoi de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Cette année à Guyancourt, la troisième édition du Tournoi de SQY a rassemblé, de nouveau, un beau plateau de 252 joueurs allant de la 1^{ère} série Nationale au Cadet.

Depuis trois ans, le défi est relevé et réussi !

A tour de rôle, nos trois Mairies nous ont suivis dans ce projet, mettant à notre disposition une belle salle avec parking, le mobilier protocolaire ainsi que leur savoir-faire.

Suite page 2...

Dans ce numéro

Arbitre s'il vous plaît	P 3, 4
Clubs	P 8
Comité	P 1, 2, 5
Comment ça marche?	P 8
Djeun's Club	P 7
FFB	P 6
Joueurs	P 5
Pédagogie	P 7
Podium	P 6
Tournoi Régional	P 1, 2



**L'union
fait
la force**

suite de la page 1

Nous sommes très reconnaissants et honorés de leur soutien qui valorise ainsi tout le travail des bénévoles des trois clubs, comme l'a souligné notre Président Christian Padra.

Les Cadets sont invités, les Juniors bénéficient d'un tarif spécial et les non-licenciés d'une licence Bienvenue offerte. Ce tournoi arbitré par Quentin Levoy et Laurent Thuillez est intégré aux Challenges du Comité. Une vraie fête du bridge où chaque joueur est récompensé.

Nous terminons ce beau dimanche après-midi de septembre par un cocktail où nous nous retrouvons, discutons et blaguons... car nous n'avons qu'une ambition,

Président du Comité C.B.O.M.E., ont remporté le classement scratch. Dominique Garnier Montigny- et Bernadette Mangot -Marly le Roi- sont premières du handicap.

Nous sommes fiers de montrer que l'entente entre clubs est une donnée essentielle qui favorise le



bridge et donc le plaisir de tous.

Rendez-vous l'année prochaine à Voisins et d'ici là nous vous souhaitons une bonne saison !

Sylvie Vanroyen

celle de vous faire plaisir !

Merci à tous ainsi qu'au Comité du VDS qui soutient et encourage ces tournois festifs.

Rémy Cauchard -Vaucresson- associé à Jean Jacques Merret,



**Un
petit air
de
vacances**

Le Barbecue du VDS

Traditionnellement, le Barbecue du Comité clôt l'année bridgesque.

Le Barbecue c'est aussi :

30 kg de brochettes, 21 kg de merguez, 13 kg de chipos, 30 kg

de pommes de terre, 20 kg de tomates, 5 kg de taboulé. Des haricots verts, des melons, des pastèques, de la salade, des fromages, 25 kg de

cerises et des glaces, 150 bouteilles d'eau, 10 cubis de vin rouge ou rosé.

A toutes les tables, les discussions tournent autour des vacances ou des « par 4 » de la

saison prochaine. Des éclats de rire fusent et le soleil éclaire les sourires.



Le dernier café avalé, le tournoi démarre la nouvelle saison.

161 paires s'affrontent joyeusement.

Les premiers gagnants de la saison 2015-2016 Isabelle Bertone et Philippe Vivier -Le Chesnay- pour le classement handicap, Lisa Chapelle - Djeun's club- et

Pierre Franceschetti - Paris- pour le scratch sont félicités et applaudis par tous.

Ninou



Le Barbecue c'est une organisation sans faille :

- Un « chef » qui ne met pas sa toque blanche mais qui domine parfaitement son sujet : Pascale,
- Un « sous chef » qui obéit encore plus que les autres : Laurent,
- Deux « maîtres du feu » qui s'activent autour des braises : Jean-Luc et David, sous l'œil attentif de Catherine.
- Quatre « petites mains » qui épluchent, assaisonnent et dressent les plats : Jacqueline, Nicole, Mathilde et Ninou.



Avant d'aborder ce thème, il paraît indispensable de citer la deuxième phrase du préambule du code international 2007:

"L'objet des Lois réside plus dans la réparation d'un dommage que dans la sanction d'une irrégularité". Autrement dit, le but de l'arbitrage n'est pas de sanctionner, mais de rétablir l'équité, c'est-à-dire le résultat qui aurait été obtenu sans irrégularité.

L'arbitre ne cesse de se poser ces questions : Que se serait-il passé sans irrégularité ? A quel résultat aurions-nous abouti si l'infraction n'avait pas eu lieu ?

Une loi capitale : la Loi 73, "la communication entre partenaires".

C'est le fondement du bridge. Elle décrit pourquoi vous ne pouvez pas dire : "Je me demande si mon partenaire coupe à Cœur", et précise les trois sources légales d'informations, c'est-à-dire les moyens qui vous permettront d'obtenir des renseignements sur le contenu du jeu de votre partenaire, et par conséquent sur ceux de vos adversaires.

Les trois sources

→ les déclarations légales :

exemple : l'ouverture d'1 SA du partenaire vous informe qu'il possède (ou devrait posséder) une main régulière de 15 à 17 points d'honneurs. Autre exemple : votre partenaire, donneur, passe. Il n'a donc pas plus de 11 points d'honneurs. Dans ces deux cas, si vous deviez vous retrouver en défense, vous pourriez baser votre raisonnement sur les informations que ces déclarations vous auront transmises.

→ le jeu (de la carte) légal :

Imaginez que votre adversaire de gauche ouvre d'1 SA, contrat final. L'entame de l'As ♠ vous permet de localiser quatre points d'honneurs et sûrement le Roi ♠ chez votre partenaire.

→ le maniérisme adverse :

Cela signifie que les grimaces,

hésitations, gestes, etc... des adversaires sont autant d'informations auxquelles vous avez droit. Vous pouvez en tirer les conclusions que vous voudrez et baser votre action sur ces faits.

En dehors de ces trois sources d'informations, zone interdite ! Vous entrez dans le domaine de l'information illicite.

Attachons nous aux seuls problèmes des hésitations qui reviennent sans cesse dans les cas d'arbitrage.

Que dit le code ?

L'alinéa C de la loi 73 énumère quelques-unes des informations non autorisées :

"Quand une information non autorisée provenant de son partenaire est accessible à un joueur, par exemple suite à une remarque, une question, une explication, un geste, un maniérisme, une insistance induite, une accentuation, une hâte ou une hésitation, une alerte ou une absence d'alerte inattendues, il doit soigneusement éviter de tirer un quelconque avantage de cette information non autorisée."

L'alinéa D de la loi 73 détaille les variations de tempo ou de comportement, les hésitations :

• Variations involontaires

Il est souhaitable mais pas toujours obligatoire que les joueurs respectent un tempo régulier et un comportement constant. Toutefois les joueurs devront être particulièrement vigilants dans des situations où des variations seraient susceptibles de profiter à leur camp. Dans le cas contraire, changer involontairement le tempo ou le comportement accompagnant une déclaration ou un jeu ne constitue pas en soi une infraction. Les inférences provenant de telles variations ne peuvent être utili-



Bertrand Gignoux
Arbitre International

L'hésitation



sées que par un adversaire et à ses propres risques.

• Variations intentionnelles

Il est interdit d'essayer de tromper un adversaire au moyen de remarques ou de gestes, par hâte ou hésitation en déclarant ou en jouant (par exemple en hésitant avant de fournir un singleton), par la manière dont une déclaration ou un jeu est fait ou par n'importe quelle déviation déléguée de la procédure correcte.

Dans la pratique, les brideurs ont un peu de mal à comprendre et/ou à accepter l'hésitation.

Lorsque l'arbitre est appelé à une table après une hésitation, l'auteur de l'hésitation se sent souvent accusé et tente fréquemment de se justifier auprès de l'arbitre : "Regardez ma main, c'est normal d'hésiter, j'ai un problème !" Autant vous le dire honnêtement, l'arbitre s'en désintéresse complètement. Il est d'accord avec vous et vous comprend.

Voici le point important :

L'hésitation n'est pas une infraction.

Il n'est pas illicite d'hésiter. Une hésitation ne constitue en aucun cas une infraction, à condition que son auteur ait un problème de bridge à résoudre. Les arbitres qui sont aussi, à leurs heures perdues, des joueurs de bridge, se retrouvent comme vous dans des situations qui demandent une longue réflexion. Un arbitre ne vous reprochera jamais d'hésiter si vous avez une décision à prendre.

L'ennui est que l'hésitation véhicule souvent une information et que celle-ci est pratiquement toujours identifiable. Or ce moyen de communication n'est pas autorisé.

Donc, l'irrégularité ne survient que si le partenaire tire un quelconque profit de cette hésitation.

Elle ne peut profiter qu'à l'adversaire

Suite page 4...

Exemple :

Un chelem devenu évident.

Vous détenez en Sud, donneur :

♠	A D V 9 8
♥	A R V
♦	D 8 3
♣	7

Avec la séquence d'enchères :

SUD	NORD
1♠	2♦
2♥	3♠
4♣	4SA
5♥*	5♠**

* 2 As sans le Roi d'atout

** après une longue hésitation

Que déclarez-vous sur 5♠ ?

Vous n'avez qu'une seule enchère : PASSE !

Après votre enchère de contrôle de 4♣, votre partenaire a utilisé le Blackwood, puis est revenu à 5♠ après votre enchère de 5♥, comme s'il manquait deux As.

Quelle information vous a transmise l'hésitation ?

Elle est facile à comprendre : il ne manque pas deux As, puisque, dans ce cas, votre partenaire n'aurait eu aucune raison d'hésiter et aurait conclu rapidement à 5♠.

Vous savez donc que le partenaire a au moins un As et que, au vu de votre jeu, le chelem est là.

C'est l'hésitation, et l'information non autorisée qu'elle véhicule, qui vous permet de déduire que vous pouvez faire douze levées à l'atout ♠, et vous devez soigneusement éviter de tirer un quelconque avantage d'une information non autorisée.

Point important à retenir :

"Une hésitation n'est pas une infraction. L'infraction ne survient que si le partenaire en tire un quelconque avantage".

Que faire?

Après hésitation d'un adversaire, le partenaire de celui-ci agit en ayant pu, selon vous, en tirer profit, le mieux est de vous mettre d'accord avec vos adversaires sur un seul point : il y a eu hésitation. Il n'est pas alors nécessaire d'appeler l'arbitre immédiatement. Attendez la fin de la donne.

A l'inverse, si vos adversaires nient cette hésitation, appelez l'arbitre immédiatement. Sa tâche consistera à établir l'hésitation, plus exactement à estimer si une "variation de tempo" s'est produite. A la fin de la donne, si vous avez subi un dommage résultant, selon vous, de l'hésitation, appelez l'arbitre. Sa tâche consistera à déterminer l'information transmise par l'hésitation et à décider si, parmi les différentes possibilités logiques d'action, le partenaire en a choisi une qui aurait pu raisonnablement avoir été suggérée par cette hésitation.

Dans ce cas, il attribuera une marque ajustée.

Exemple :

Personne vulnérable Nord donneur

Nord	Est	Sud	Ouest
1♣	1♥	1♠	(stop) 4♥
1♣	1♥	1♠	(stop) 4♥
1♣	1♥	1♠	(stop) 4♥

* Après deux minutes de réflexion. Dans le système de la paire Nord-Sud, un éventuel contre à ce stade serait punitif.

L'hésitation est reconnue. Le jeu se poursuit avec un résultat de 4♠ juste fait.

Arrivée de l'arbitre.

Quelle sera son attitude, selon que Sud détiendra l'un des trois jeux suivants ?

Jeu 1

♠	R D V 6 4 2
♥	8
♦	9 5
♣	D V 5 4

Avec une telle main, on doit dire 4♠ : belle couleur, double fit, pas de défense contre 4♥. L'hésitation suggère-t-elle cette enchère ? Sans doute pas. On imagine plutôt que Nord, court à ♠, avec quelques valeurs à ♥ avait envie de contrer 4♥. L'enchère de 4♠ devient moins attractive après l'hésitation. Le score sera donc maintenu.

Jeu 2

♠	D X 7 6 2
♥	4 3 2
♦	8 7 2
♣	R 8

Sans hésitation, l'enchère de 4♠ est pour le moins audacieuse. Après hésitation, la possession

de trois cartes à ♥ nous garantit que Nord n'envisage pas un contre punitif avec, à ♥, un singleton ou une chicane. Il est certain qu'il envisage de surenchérir. Ici, l'hésitation suggère l'enchère de 4♠ en la rendant beaucoup plus attractive.

L'arbitre attribuera donc une marque ajustée à 4♥ et déterminera l'issue probable de ce contrat.

Jeu 3

♠	R X 9 5 4 2
♥	8 6 4
♦	8 7
♣	R 5

C'est le cas délicat. Sans hésitation, l'enchère de 4♠ est raisonnable :

- quelquefois gagnante : l'adversaire peut gagner 4♥, la défense à 4♠ étant profitable ; la manche peut même gagner dans les deux lignes ;

- quelquefois perdante : la chute de 4♠ contrés pourrait être très lourde, pendant que l'adversaire, de son côté, chute 4♥ = crème renversée.

Mais, après hésitation, comme dans le cas précédent, la présence de trois cartes à ♥ permet à l'arbitre de tenir le même raisonnement. Le partenaire n'envisage pas de contre punitif. Passe est une possibilité logique d'action. L'enchère de 4♠ peut "raisonnablement avoir été suggérée par cette hésitation". Le score sera là aussi ajusté, comme dans le jeu n° 2.

Imaginons que, dans ce dernier exemple, le camp Est-Ouest puisse réaliser dix levées à ♥. Le score de 420 Nord-Sud sera transformé en 420 Est-Ouest.

Ces décisions sont souvent extrêmement spectaculaires et quelquefois très mal acceptées.

Les exemples cités sont relativement simples. La réalité est souvent plus complexe. L'hésitation est un des domaines où l'arbitre, en plus de son rôle de gardien des lois, doit exercer son jugement.

Bertrand Gignoux



Myrtle, prononcez Myrtle

Myrtille grandit en Inde. Rebaptisée Myrtille, dès leur première rencontre par Georges son futur mari, originaire de Savoie dont ce fruit est l'emblème, le prénom est resté. Avec lui elle connaît l'expatriation, le Brésil, l'Argentine où elle découvre le bridge. Jouant le SEF avec la communauté française et le système américain (SAYC) avec les autres, appréciant les conseils de tous, elle réalise que la force d'une convention c'est de la partager avec son partenaire. De retour en France, les enfants et l'entreprise familiale lui prennent tout son temps. Une pose bridge de 15 ans.

Puis, rentrée 2013, les enfants partis, la flamme se ranime. Elle éprouve l'envie, le besoin de s'occuper l'esprit,... d'un nouveau challenge ?

Consciente de ses lacunes, elle s'investit dans les cours de Pascale et Laurent Thuillez. Elle y rencontre Serge devenu son partenaire privilégié. Ensemble ils progressent, échangent des articles glanés dans la presse et la bibliothèque bridgesque, jouent régulièrement. Il la décrit comme « une bosseuse en cours et en dehors des cours... et toujours très agréable à la table ». Une vraie confiance, connivence s'est

installée entre eux, façonnée par le travail commun et le plaisir d'apprendre et de se perfectionner : « C'est un génie, il percute très vite, il m'apprend beaucoup, me structure » dit-elle.



Myrtille se montre enjouée, enthousiaste. Ses demi-dieux ? Pascale : « c'est le guide, elle donne les bases elle montre le chemin », Laurent : « lui c'est l'ouverture, le questionnement, il faut trouver le chemin »...et Norbert Lebel. Alors qu'elle suit un stage de Manuel Prunier auquel Norbert participe elle réalise que c'est lui qui écrit tous ses livres de chevet et n'hésite pas à l'en remercier sur le champ. Elle aime et excelle dans les enchères, la finesse du dialogue, la recherche du meilleur contrat. Consciente de quelques faiblesses

dans le jeu de la carte, elle joue 3 fois par semaine en tournoi en plus des compétitions et en redemande. La compétition elle y prend goût dès la première année, elle enchaîne cette année avec de jolis résultats :

2013-2014 - Espérance X 4 : **Championne de France** avec Serge Bouana, Frédéric Gauthier et Andrea Marri.

2014-2015 - Mixte X 2 Promo : **Vice championne de France** avec Serge Bouana.

...et de belles performances en finale Nationale open X 4, en Ligue et dans les compétitions de Comité.

Elle aborde l'année 2015-2016 en Honneur au sein du Club de Noisy et les équipes sont constituées depuis le mois de juin. C'est avec une certaine appréhension qu'elle se lance le défi de jouer et de travailler son bridge avec encore plus d'ardeur. Mais le plaisir de jouer et progresser l'emporte sur tout !

Chapeau Myrtille !

Pour cette nouvelle saison, amis bridgeurs, n'hésitez pas à mettre au point et à perfectionner vos conventions avec votre partenaire, ... et à jouer encore et encore : vous y prendrez du plaisir !

Dominique Garnier



La soif d'apprendre, le goût de la réussite

Le bar de la Maison du Bridge

Le Bar de la Maison du Bridge a trouvé son rythme.

Il est ouvert maintenant lors de chaque compétition. Jean Louis et Angélique vous proposent boissons et restauration. N'hésitez pas à téléphoner au 06 60 12 12 58 ou 01 30 54 95 39 pour passer vos commandes, surtout les soirs d'affluence.



La Carte :

Boissons chaudes :

Café, chocolat, thé

Boissons fraîches :

Eau, bières, sodas, jus de fruits

Restauration rapide :

Quiche lorraine*, tartes salées*, salade César*, hot dog*.

Sandwiches :

Sandwich poulet à l'indienne*,

sandwich méditerranéen*, sandwich mixte*...

Desserts :

Moelleux au chocolat, tartes...

*sur commande



Du repas sur le pouce, au verre de la victoire



Les "girls" appelons les : "ladies"

Championnats d'Europe en Norvège

Deuxième titre européen consécutif pour l'équipe féminine des moins de 26 ans, avec dans l'intervalle la victoire aux championnats du monde : trop fortes nos ladies !

L'appellation change, l'équipe accueille deux nouvelles et la réussite continue.

Les Ladies gagnent leur ticket pour les Championnats du Monde 2016 en Italie.

Alors, chapeau bas pour Anaïs Leleu, Solène Thépaut-Ventos, Anne-Laure Huberschwiller, le capitaine Jérôme Rombaut, Sarah Combesure, Jennifer Mourgues et Mathilde Thuillez.



Une donne jouée à Tromsøe.

Magnifiquement jouée par l'équipe de France face au pays hôte, la donne 13 du 12^{ème} tour rapporte l'un des gros scores de la journée : +17.

Anaïs est en Ouest avec la main suivante :



E	S	O	N
1♠	P	1SA	P
2SA	P	3♣	P
3♦	P	3SA	P
4♣	P	6♣	

1SA maximum 11pts
2SA est forcing,
3♣ relais, dénie 5 cartes à ♠.
3♦ indiquent 4 cartes à ♦
4♣ indiquent 4 cartes à ♣

Nord entame de la D♠.

♠ R6	♠ AV843
♥ R94	♥ -
♦ A87	♦ RD43
♣ VX763	♣ AR94
♠ X972	
♥ AX8763	
♦ D95	
♣ -	

Anaïs a pris la première levée de sa main avec le R♠. Puis 3♣ pour l'As du mort, Sud ne fournit

pas (répartition 4/0 des atouts). Troisième levée, le 3♦ pour l'As dans sa main.

La quatrième levée est assurée par le V♣ sur lequel Nord fournit le 5♣.

Anaïs joue le 6♠, pour l'As♠ du mort.

Anaïs revient avec le 4♣, qu'elle coupe du 10♣ (répartition 4/2 des♠), Nord ne peut que surcouper de la D♣, laissant les 7 dernières levées à Anaïs.

Contrat réussi.

A l'autre table Anne-Laure entame D♥ et quand la déclarante ne défait pas au mort, elle bat le coup facilement en refusant de surcouper à ♠.

Jérôme Rombaut



Objectif Championnats du Monde

La licence augmente

La FFB organise en août 2017 les Championnats du Monde de bridge.

Lyon accueillera de nombreux joueurs à cette occasion.

Si les épreuves officielles (Bermuda Bowl, Venice Cup, Senior Bowl) sont réservées aux équipes nationales, d'autres épreuves jouées en parallèle seront accessibles à tous. L'organisation d'une telle manifestation engendre des coûts importants.

La FFB bénéficie de financements de partenaires commerciaux mais également des collectivités locales.



conséquents, ces soutiens ne suffisent pas à boucler le budget.

Le Bureau Exécutif Fédéral et l'ensemble des Comités, ont dé-

cidé de demander une légère participation aux licenciés. La licence augmentera de 3€ pour les deux prochaines saisons.

Cette augmentation sera suivie d'une baisse de 2€ pour la saison 2017-2018.

Concrètement, les licenciés paieront 45€ cette saison et la saison prochaine puis la licence passera à 43€ dès juillet 2017.

Laurent Thuillez

Un vendredi soir au Djeun's Club

Une fois par mois à Feucherolles, le Djeun's Club accueille environ 60 adolescents de tous niveaux pour un moment de bridge et de convivialité.

La soirée débute par des cours, dispensés de 18h à 19h45. Evidemment, les participants sont séparés selon leur niveau : 1^{ère} et 2^{ème} années, cadets débutants, cadets avancés, juniors et leurs enseignants (initiateurs et moniteurs).

La nouveauté cette année a été d'accueillir les jeunes dès la première année. L'expérience a porté ses fruits puisque le club ac-

cueille tous les mois 6 à 8 tables de 1^{ère} et 2^{ème} années.

Après les cours, vient le moment du repas où tout le monde se retrouve, sans distinction d'âge ou de niveau. Le buffet est varié et délicieux, les desserts maison, l'ambiance détendue, rendant le moment agréable, pause appréciée avant le tournoi du soir.



Deux tournois se déroulent simultanément, celui des « petits » (1^{ère} et 2^{ème} années) et celui des « grands ». Tout le monde s'arrête à 22h30. Ces tournois sont de vrais moments de partage, où les plus confirmés n'hésitent pas à jouer avec les plus jeunes.



Véritable école de bridge de haut niveau, le Djeun's Club a déjà formé plusieurs champions de France, d'Europe et du Monde... Pierre Franceschetti, Nicolas Lhuissier, Anne-Laure Huberschwiller, Mathilde Thuillez... D'autres viendront.

Devenir initiateur ? Rien de plus simple !

Nous sommes joignables pour tout renseignement par mail : scolairevds@wanadoo.fr ou chaque mercredi au 01 30 54 55 66.

Marie Angèle Martin



La pépinière du VDS



Le CFEB, vous connaissez ?

Le Championnat de France des Écoles de Bridge (CFEB) est une compétition, à caractère pédagogique, réservée aux élèves des Écoles de Bridge licenciés à la FFB.

Il a lieu deux fois par an, sous forme d'un tournoi par paires en donnes précotées.

Plus de 6000 joueurs dans 150 clubs ont participé à l'épreuve pour la saison 2014-2015.

L'organisation, très simple, de ce championnat est prise en charge par les enseignants. Plusieurs écoles peuvent se regrouper.

A la fin de chaque séance, un livret des donnes commentées est donné gratuitement à chaque participant.

Les joueurs peuvent également, s'ils le souhaitent, acheter un jeu fléché correspondant aux donnes jouées.

Il existe trois niveaux de jeu.

- Bridge Français 1^{er} niveau : pour les élèves débutants.
- Bridge Français 2^{ème} niveau : pour les élèves

classés au maximum 4^{ème} série Promotion.

- Bridge Français niveau SEF : pour les élèves classés au maximum 3^{ème} série Carreau.

A chaque séance, un classement national est édité par niveau. Après les deux séances, un classement cumulé est établi, également par niveau.

Les deux séances du CFEB auront lieu cette année :

- du 11 au 17 janvier
- du 9 mai au 16 mai.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Frédéric Lacroix : 01 55 57 38 44 ou frederic.lacroix@web.ffbridge.net.

Le CFEB est la première compétition ouverte aux élèves.

Soyez nombreux à l'organiser !

Sabine Rolland



Ecoles de bridge, la première marche pour les compétitions



Le bonus en Patton Suisse

Vous connaissez certainement la colonne bonus en Patton Suisse dont les points s'ajoutent au résultat du match à partir du 3^{ème} tour. C'est une particularité française mise en place par la FFB.

contrent des adversaires plus faciles (et souvent moins motivés) que ceux joués par les équipes de tête.

Le bonus a aussi l'avantage de départager les ex-æquo surtout au dernier tour.

Le bonus est accordé à chaque équipe en fonction du classement à partir du 3^{ème} tour et à chacun des tours suivants.

Lors des finales nationales ou des compétitions de sélection, le bonus est fixé par le Directeur National des Compétitions en fonction du nombre d'équipes participantes et du nombre de tours.

Lors des finales de Ligue, le bonus appliqué est défini par le règlement national des compétitions.

Au stade du Comité, la valeur de base du bonus est calculée par la formule :

$$b = \frac{2 \times \text{nb de tours}}{(\text{nb d'équipes} - 1) \times (\text{nb de tours avec bonus} - 1)}$$

en arrondissant à 2 chiffres après la virgule.

Ce bonus est appliqué de la façon suivante :

1 x b à l'équipe classée au rang n-1,
2 x b à l'équipe classée au rang n-2,
3 x b à l'équipe classée au rang n-3,
etc... jusqu'à l'équipe classée 1^{ère} qui obtient un bonus égal à :

$$b \times (n-1).$$

Rassurez-vous, pour le confort des joueurs et des arbitres, grâce à l'informatique ce bonus est calculé automatiquement.

Laurent Thuillez

Open /4 Excellence 1/2 Finale 03 - 04/10/2015

55 équipes. Nombre de tours: 7.

Vainqueur du tour	Equipe	Nom	Score
	21	Mime NICOLAS	19,18
	5	BUORO	17,63
	11	NOWAKOWSKI	17,34

Rang	Equipe	Score	Tour	Nom	Bonus
1	6	111,27	14,42	BELLANCOURT	12,95
2	14	108,85	5,58	DAYAN	13,20
3	22	107,02	12,71	BROUQUIER	12,75
4	10	106,92	17,04	SACLIER	12,65

Une spécificité française

L'idée est de récompenser les équipes qui sont en tête et qui, a priori, vont jouer un match plus difficile. Par voie de conséquence, cela empêche les équipes ayant fait un mauvais début de parcours de remonter alors qu'elles ren-



Panier gourmand à Meulan

Avec ses yeux bleus de porcelaine et sa voix « coloratura », elle débute sa carrière en excellant dans les rôles de soubrettes de Mozart.

Quand elle rencontre Antoine, elle abandonne l'Opéra. Il sera « le meilleur mari du monde » pendant 58 ans. Ensemble, ils joueront au Golf – elle sera Championne de France – et au Bridge où elle décrochera un titre de Championne de Paris.

Epicurienne, elle cuisine divinement bien et, amoureuse du beau, elle brode des merveilles.

Pendant longtemps, membre actif du Club de Bridge du Prieuré à Sailly, elle organise des *Visites intellectuelles* et entraîne à sa suite une trentaine de personnes à la découverte des châteaux du Val de Seine. Elle ose même contacter les propriétaires de châteaux privés et obtient qu'ils leur ouvrent leur domaine. Elle

emmènera ainsi « sa bande » visiter les châteaux de Rosambault et de Limay, entre autres, transformant les châtelains en guide d'un jour.



Aujourd'hui, elle vit sur les hauteurs de Cannes, mais fidèle en amitié, elle revient deux fois par an passer un mois

avec Annie, son amie de toujours. Elles en profitent pour jouer au Bridge au BSCV - Meulan, club de rattachement d'Annie.

Geneviève, touchée par la gentillesse de l'accueil que le club

lui a toujours réservé, a décidé cette année de primer un tournoi. Elle est arrivée le coffre de sa voiture rempli de paniers garnis de ses savoureuses confitures, de bouteilles et de conserves fines.

« Le tournoi de Geneviève » a eu lieu le 15 juillet dans une ambiance joyeuse et amicale. Les cinq premières paires de chaque ligne ont remporté chacune un panier de délices.

Merci à Jean Luc Guesdon et à son équipe qui, par leur investissement et leur gentillesse font du Club de Meulan un club où il est plaisant de venir jouer.

Ninou

Quand un club sait recevoir

